

Mission à Shanghai d'une
délégation Française dans le
cadre du projet de consultation
internationale pour
l'aménagement du Quartier de LU
JIA ZUI dans la zone de PU
DONG.

PROCES VERBAL

Lors de la visite officielle en France de Monsieur ZHU Rongji, Maire de Shanghai, à l'invitation de Monsieur Louis BESSON, Ministre de l'Equipement, du Logement, des Transports et de la Mer, au nom du Gouvernement Français, un compte rendu a été signé le 16 avril 1991 à l'issue de leurs entretiens.

Ce compte rendu prévoyait notamment de développer une coopération entre la Municipalité de Shanghai et le Ministère de l'Equipement, du Logement, des Transports et de l'Espace (MELTE) sur le projet de consultation internationale de LU JIA ZUI dans la zone de PUDONG.

Dans ce cadre, une délégation de la Municipalité de Shanghai composée de Monsieur HUANG Fuxiang, Ingénieur en Chef et de Monsieur ZHANG Ming, Ingénieur du Shanghai Urban Planning and Design Institute (SUPDI), a séjourné à Paris du 9 au 18 avril 1991, à l'invitation du MELTE, de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile de France (IAURIF) et de l'Etablissement Public pour l'Aménagement de la Région de la Défense (EPAD).

Au cours de cette mission, la délégation de Shanghai a visité en détail l'aménagement du quartier de la Défense, et des discussions préliminaires ont eu lieu entre les deux parties sur ce projet de coopération.

Sur invitation de la Municipalité de Shanghai, une délégation Française composée de :

- M. Jacques GAURAN, Chargé de Mission à la Direction des Affaires Economiques et Internationales (DAEI) du MELTE
- M. Rémi MASSON, Architecte Urbaniste à l'EPAD
- M. Gérard ABADIA, Architecte urbaniste à l'IAURIF

a séjourné à Shanghai du 20 au 27 juin 1991.

Pour la mise en oeuvre de cette consultation, la Municipalité de Shanghai et le MELTE ont convenu d'un accord de coopération technique. Le calendrier et les modalités pratiques de l'assistance technique ont été définis.

1. Consultation internationale sur l'aménagement du centre d'affaires de LU JIA ZUI dans la zone de PUDONG :

La Municipalité de Shanghai ayant décidé de lancer une consultation internationale portant sur l'aménagement du centre d'affaires de LU JIA ZUI, les deux parties ont discuté des phases successives de cette consultation qui se déroulera sur une période d'un an comportant :

- une information des médias (envoi du dossier de presse, conférence de presse,...)
- une phase de préqualification devant déboucher sur la sélection d'environ 8 équipes
- la consultation proprement dite portant sur les principes d'aménagement du quartier de LU JIA ZUI, son intégration dans le développement de la ville, et ses liaisons avec le centre actuel.

2. Assistance technique Française sur le projet.

Il a été convenu entre les deux parties de mettre en place une assistance technique entre la commission de la construction et la compagnie de développement du centre d'affaires de LU JIA ZUI de la Municipalité de Shanghai d'une part, et l'IAURIF et l'EPAD sous l'autorité de Monsieur BELMONT, président de la mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques d'autre part.

Cette assistance technique qui entre dans le cadre de l'accord de Coopération Scientifique et Technique Franco-Chinois comportera deux niveaux d'intervention :

- une participation de Monsieur BELMONT au comité d'organisation de la consultation internationale placée sous l'autorité de la Municipalité de Shanghai d'une part et au jury d'autre part.
- une assistance technique de l'EPAD et de l'IAURIF auprès des organismes techniques et administratifs chargés de la préparation de cette consultation internationale et de la commission technique chargée de la préselection des candidats et de l'analyse technique de leurs propositions pour préparer les travaux du jury.

Pour la mise en oeuvre de ces actions, la partie Française prendra en charge les frais de voyage des experts français et la Municipalité de Shanghai leurs frais d'hébergement.

Par ailleurs, les deux parties ont analysé le coût et le financement de cette consultation. Pour aider la Municipalité, la partie Française étudiera la possibilité d'une contribution à son financement.

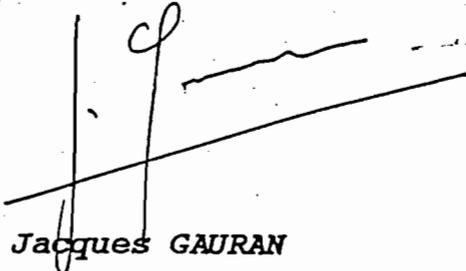
Pour cela la partie Française entreprendra des démarches auprès des entreprises Françaises pour solliciter leur appui financier. Sans préjuger de leurs réponses, la partie Française fera connaître le résultat de ces démarches à la fin du mois de septembre 1991.

La consultation sera lancée dès que son financement sera assuré.

Fait à Shanghai, le 27 juin 1991

Pour le Ministre de
l'Équipement, du Logement,
des Transports et de
l'Espace

Pour la Municipalité
de Shanghai



Jacques GAURAN
Chargé de Mission
à la Direction des
Affaires Economiques
et Internationales



ZHANG Shaoliang
Directeur du
Bureau de
l'Urbanisme